RUBELLES

COMPTE-RENDU REUNION DE QUARTIER – SECTEUR 2

Mercredi 9 septembre 2026 à 18h à la salle Emile Trélat

Mme le Maire accompagnée par sept adjoints au Maire, deux conseillers délégués et deux conseillers municipaux, ainsi que du Directeur Général des Services et du Responsable technique municipal, ont échangé sur plusieurs sujets avec des rubellois du secteur 2.



Travaux de voirie – Boulevard Charles de Gaulle et route de Meaux : La municipalité espère que les travaux pourront démarrer courant 2027. Une nouvelle réunion publique sera organisée. Les remarques formulées lors des précédentes réunions publiques ont été prises en compte. Le montant des travaux dépasse 1 million d'euros. Le Département participe à hauteur de 300 000 € pour les deux voiries. L'agglomération et la Région participent également aux financements de la route de Meaux. Une autre subvention pouvant atteindre 40 % du montant des travaux est envisagée, sous réserve du lancement préalable du marché. La route relève de la compétence du Département. Les bas-côtés, bien que propriété du Département, sont entretenus par la commune. Les travaux sur le Boulevard Charles de Gaulle et la route de Meaux sont envisagés de manière coordonnée. Le projet prévoit davantage de places de stationnement sur le Boulevard Charles de Gaulle. Deux voies cyclables seront matérialisées au sol sur ce boulevard, tandis qu'une voie douce est prévue sur la route de Meaux.

Projet de résidence en haut du Boulevard Charles de Gaulle : Le projet est actuellement en suspens. Le promoteur n'a pas obtenu la validation de l'agglomération en raison d'une répartition inadéquate de logements conventionnés. Lorsque les travaux démarreront, des constats d'huissier seront réalisés et un sens de circulation spécifique sera mis en place pour le chantier, afin de pouvoir imputer au promoteur, si nécessaire, d'éventuelles dégradations de la voirie.

RUBELLES

Place des Trois Moulins Rappel historique : un moulin se situait sur le territoire de Rubelles et deux sur Melun et Maincy.

Nettoyage du Ru : Le Ru n'est pas entretenu sur les parties privées.

Projet d'aménagement – Rue de la Vallée : Un îlot est prévu afin de bloquer la circulation, dans le courant de l'année 2027. Une demande de subvention a été déposée (financement via les amendes de police). Des problèmes de civisme sont constatés.

Communication et organisation des réunions de quartier : Le nouveau plan communiqué à la population n'avait pas intégré le quartier des

Ponceaux dans le secteur 2 : Chaque réunion de quartier reste ouverte à l'ensemble des Rubellois. La municipalité reste pleinement disponible. Les canaux officiels (mairie@rubelles.fr) sont à privilégier, les élus demeurant également accessibles. Suite aux échanges, la municipalité étudie la possibilité, à l'avenir, de ne plus organiser systématiquement les rencontres par secteur, mais de proposer des lieux de réunion ouverts à tous. Chaque courriel reçu en mairie est lu et traité.

Antenne en haut du Boulevard Charles de Gaulle : La municipalité a fait un point d'information aux habitants. À la date de la réunion, aucun recours n'avait été déposé par TOTEM auprès de la Préfecture. Le délai de contestation court jusqu'au 16 septembre. Les administrés ont précisé que leur démarche vise le projet et non la municipalité. Les élus ont rappelé leur engagement aux côtés des riverains.

Fin de la réunion de quartier du secteur 2 à 19h10.

Le 10 septembre 2026,

Le Maire de Rubelles,

Françoise LEFEBVRE